



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

Centre de Formation d'Apprentis

DOSSIER POURSUITE DE FORMATION 2020-2021

A retourner avant le 31 juillet 2020

NOM : PRENOM :

SECTION : (mentionné sur la convocation)

■ FICHES A RENSEIGNER OBLIGATOIREMENT

Fiche N°1 : Coordonnées

Fiche N°2 : Renseignements administratifs

Fiche N°3 : Renseignements médicaux

- Certificat médical à fournir uniquement si l'apprenti(e) est dispensé (e) d'EPS pour l'année.

Règlements : Self et hébergement :

TRÈS IMPORTANT

Pour tout paiement par chèque mentionner au dos :

Le Nom – Prénom et section de l'apprenant(e)

Pour les espèces, mettre sous enveloppe et mentionner :

Le Nom – Prénom et section de l'apprenant(e)



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

Centre de Formation d'Apprentis

DOSSIER POURSUITE DE FORMATION 2020-2021

FICHE N°1 : COORDONNEES (informations obligatoires)

APPRENTI(E)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

COMMUNE : CODE POSTAL :

MAIL :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

RESPONSABLE LEGAL 1 MERE PERE AUTRE (copie de la décision de justice)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

COMMUNE : CODE POSTAL :

MAIL :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

RESPONSABLE LEGAL 2 MERE PERE AUTRE (copie de la décision de justice)

NOM : PRENOM :

ADRESSE :

COMMUNE : CODE POSTAL :

MAIL :

TEL FIXE : TEL PORTABLE :

APPRENTI(E) PRIS EN CHARGE PAR UNE INSTITUTION

NOM DE L'INSTITUTION :

ADRESSE :

NOM DU REFERENT :

MAIL : Tél :



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

Centre de Formation d'Apprentis

DOSSIER POURSUITE DE FORMATION 2020-2021

FICHE N°2 : RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

■ REGIME à remplir obligatoirement

VOUS DEVEZ CHOISIR **UN SEUL REGIME** (COCHEZ LA MENTION CHOISIE ET RAYEZ LES MENTIONS INUTILES)

	Externe	Déjeune à l'extérieur du CFA.
	Demi-pensionnaire	Déjeune obligatoirement au self le midi.
	Interne mineur	Utilise impérativement la navette « CFA/Résidence » matin et soir. Prend son déjeuner au self-service du CFA, le dîner et petit déjeuner à la Résidence Rentre à la Résidence avant 22h00 pour les élèves autorisés à sortir (voir fiche internat).
	Interne majeur Cochez les cases correspondantes à vos choix	<u>Moyen de transport</u> <input type="checkbox"/> Utilisation de la navette - <input type="checkbox"/> véhicule personnel <u>Self</u> <input type="checkbox"/> ½ pensionnaire - <input type="checkbox"/> externe

NB : L'inscription à la cantine est ouverte aux apprenants(e) durant toute l'année scolaire.

Toute demande de changement de régime ne sera prise en compte qu'à la semaine d'alternance suivante.

Si l'apprenant(e) est mineur(e), la demande de changement de régime doit être effectuée, par courrier, signée par le responsable légal.

■ SORTIES PÉDAGOGIQUES & DROIT À L'IMAGE

Si l'apprenant(e) est :

MINEUR(E) Autorisez-vous votre fils / fille	<ul style="list-style-type: none"> A sortir du CFA dans le cadre de sorties pédagogiques organisées pour la durée de formation ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON A être filmé(e) et/ou photographié(e) par le CFA, dans le cadre de sa durée de formation ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON
MAJEUR(E)	<ul style="list-style-type: none"> Autorisez-vous le CFA à vous filmer et/ou photographier, dans le cadre de votre durée de formation ? <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON

 **Date et signature obligatoires**



Chambre de Métiers
et de l'Artisanat

Loiret

Centre de Formation d'Apprentis

DOSSIER POURSUITE DE FORMATION 2020-2021

PHOTO

OBLIGATOIRE

(A COLLER)

FICHE N°3 : RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

NOM et prénom de l'apprenant(e)

N° de Sécurité sociale de l'apprenant(e)

Date de naissance Apprenant(e) majeur(e) OUI NON

Section Téléphone personnel de l'apprenant(e)

INFORMATIONS MEDICALES

Groupe sanguin et rhésus :

Médecin traitant :

Téléphone :

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'URGENCE

Nom/Prénom :

Téléphone :

**Problèmes médicaux, allergies
ou traitements en cours** (Confidentialité assurée)

Situations particulières : (Dyslexie, MDPH etc...)



Joindre tout document utile à la prise en charge des situations particulières.

NOTA : La présence d'un(e) élève ou d'un(e) apprenant(e) non majeur(e) au C.F.A. entraîne le transfert de responsabilité sanitaire.

La direction du CFA est de ce fait autorisée à prendre toute décision de soins, d'hospitalisation et/ou d'intervention chirurgicale, si les circonstances ou l'urgence justifient une telle décision.



Date et signature obligatoires